



Arrondissement de  
Pontarlier  
Canton de Valdahon

Date de convocation :  
11/02/2026

**OBJET**

FINANCES RA

**Approbation du  
compte de gestion  
2025**

Nombre de membres  
en exercice : 15  
présents : 8  
votants : 10

**DECISION**

Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 2

Date d'affichage :  
09.03.2026

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 025-262505787-20260224-CARA2025-BF

Bessey  
Levrault

**Extrait du Registre des délibérations  
du Conseil d'Administration**

N° 26.07

Séance du 24.02.2026

**Président de séance :** Mme GUILLEUX, Vice-Présidente du CCAS.

Étaient présents : Mme GUILLEUX, Mme FERNIOT, M. KURT, Mme LIME-VIEILLE, Mme POURET, M. GROSJEAN, M. LAPOIRE, M. ANDREZ.

Étaient absents : Mme LE HIR, Mme BRACHOTTE, M. DUMONT, M. MANZONI, Mme CHABRIER, Mme BRECHEMIER, M. ARNAL.

Invités : Mme LEROY

Secrétaire de séance : Mme FERNIOT

Procurations de vote : M. DUMONT/ Mme GUILLEUX – Mme BRECHEMIER / Mme FERNIOT

Le Trésorier municipal a communiqué le compte de gestion 2025 relatif à ce budget.

Le total des opérations effectuées en 2025 est conforme à celui du compte administratif concerné.

**En conséquence, conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'administration approuve le compte de gestion 2025 du budget hébergement de la Résidence Autonomie.**

Fait et délibéré en séance  
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS  
Sylvie LE HIR

